



## PJLS News – août 2014

**LA PJLS VOUS INVITE – SAVE THE DATE : 1 septembre, 19h00**

**Centre communautaire JLG, Hallwylstrasse 78, 8004 Zurich**

**Ygal Caspi, ambassadeur d'Israël en Suisse, vous présente la perspective d'Israël sur la situation au Proche-Orient et répond à vos questions.**

**Animation : David Karasek**

### **Conflit à Gaza**

La situation au Proche-Orient nous a profondément bouleversés. Nous sommes attristés, désespérés et consternés face aux nombreux morts et blessés des deux côtés.

Nous tablons sur le courage et la clairvoyance des parties prenantes au conflit de trouver une issue à la violence en empruntant la voie de la négociation.

Dès qu'Israël s'engage dans une intervention militaire, la population juive de la diaspora est malheureusement confrontée à un antisémitisme accru. Une fois de plus, on voit clairement qu'un conflit impliquant l'Etat hébreu est perçu différemment d'une confrontation parmi d'autres parties prenantes. Qui parle à l'heure actuelle des guerres civiles qui se déroulent en Syrie, en Irak ou au Nigeria ?

L'usage extensif de réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter, etc. a contribué à abolir le seuil d'inhibition face aux tirades de haine et aux incitations à la violence visant la communauté juive. Il est important de rappeler qu'Internet n'est pas un espace hors-la-loi.

Or, le contenu des lettres de haine qui sont envoyées aux communautés et organisations juives, au même titre que les commentaires susmentionnés sur les réseaux sociaux, donnent à réfléchir. Et force est de constater que les appels à la haine de cette nature consacrent la fin d'un tabou, voilà près de 80 ans qu'ils ne se sont pas manifestés dans une telle ampleur.

Par conséquent, Martine Brunschwig Graf, présidente de l'ECR (Commission fédérale contre le racisme) a réclamé une intervention de la Confédération auprès du géant de l'Internet qu'est Facebook pour exiger la suppression immédiate de commentaires de nature antisémite ou raciste ainsi que de toutes incitations à la violence. En Suisse, la population juive a, certes, été pour l'instant épargnée de tout passage à l'acte. Mais il ne faut pas oublier que pour que les actes succèdent aux paroles, il n'y a souvent qu'un petit pas à franchir.

En sa qualité d'organisation faîtière nationale des Juifs libéraux de Suisse, la PJLS n'initie que très rarement des actions publiques. Notre force réside dans la mise en place et l'extension de réseaux dont il peut être fait usage en cas de besoin. C'est justement dans des situations telles que celles que nous connaissons actuellement qu'il est indispensable de maintenir les rencontres avec les représentants d'organisations, de partis, etc. et d'entretenir les contacts afin de sensibiliser davantage aux thèmes qui nous préoccupent.

### **Contacts avec les partis**

Lors des entretiens que nous menons régulièrement avec les parlementaires de tous partis, la PJLS s'engage en faveur d'une tolérance zéro face à toute forme d'antisémitisme et de racisme. Nous soulignons la nécessité d'une surveillance accrue d'Internet, en particulier les contenus des échanges sur les réseaux sociaux. A notre avis, les appels à la violence ne doivent pas rester impunis.



PJLS PLJS Plateforme des Juifs Libéraux de Suisse PJLS • Plattform der Liberalen Juden der Schweiz PLJS

Dans un courrier commun récemment envoyé, les deux organisations faitières juives PJLS et FSCI ont attiré l'attention des directions des partis sur la montée de l'antisémitisme qui accompagne en règle générale les troubles au Proche-Orient. Par ailleurs, lors des rencontres avec les représentants des organes directeurs des partis fédéraux PS, PLR, PDC et l'UDC en septembre, l'actualité figurera tout en haut de l'ordre du jour.

### **EUPJ – European Union for Progressive Judaism**

Fin avril de cette année, la ville de Dresde a accueilli la conférence bisannuelle de l'EUPJ. A cette occasion, la PJLS a été admise en tant que nouveau membre pour représenter en tant qu'organisation faitière du mouvement libéral de Suisse les trois communautés libérales GIL, JLG et Migwan. Ce regroupement des forces permet de mieux faire valoir les intérêts de la communauté libérale de Suisse.

### **Jugement concernant le salut hitlérien sur le Grütli**

A l'initiative de la PJLS, nous allons examiner conjointement avec la FSCI et la CICAD les possibilités de faire appel du jugement du Tribunal administratif fédéral.

### **Assemblée des délégués de la PJLS – 1<sup>er</sup> mai au Salon du Livre de Genève**

La CICAD a pour la première fois tenu un stand au Salon du Livre de Genève. La PJLS a considéré que cela représentait l'occasion idéale pour y organiser son assemblée des délégués. Les délégués ont pu dès le matin se faire une idée du stand impressionnant de la CICAD, assister aux discussions et aux échanges.

Après le déjeuner pris en commun, l'ordre du jour statutaire a été traité. Le rapport annuel ainsi que le bilan et les comptes 2013 ont été approuvés sans voix contraires, et la décharge a été accordée au Comité directeur. En raison de l'absence de la présidente Nicole Poëll qui s'était excusée pour une urgence d'ordre familial, le traitement de différents points de l'ordre du jour a été reporté à une date ultérieure.

### **Perspectives**

Fin août, Nicole Poëll et Herbert Winter, les présidents des deux organisations faitières juives, rencontreront les présidents des deux organisations faitières musulmanes en vue d'un échange. Cette rencontre prévue depuis longtemps devrait certainement avoir pour thème majeur la situation actuelle au Proche-Orient.

Par ailleurs, au cours des prochains mois, nous serons certainement très occupés par la motion déposée par Gregor Rutz au nom du groupe parlementaire UDC. Cette motion exige la suppression pure et simple de l'article sur le racisme, c'est-à-dire de la norme pénale anti-racisme ancrée dans l'article 261bis du Code pénal (CP).

Cet article est un instrument indispensable pour protéger la dignité humaine des membres d'une autre race, ethnie ou religion. Bien que l'infraction à cet article constitue un délit poursuivi d'office, dans la pratique, il est généralement incontournable de déposer une plainte, car ce n'est souvent qu'à cette condition que les informations relatives aux actes sont diffusées et les autorités sont impliquées.

Le 5 novembre, la PJLS et la FSCI proposeront de nouveau une formation continue en deux temps sur Auschwitz destinés aux enseignants de Suisse alémanique. Les préparations correspondantes se déroulent conformément aux prévisions.